

Note de veille

Mobilités

#1 - Mai 2018



La route de demain

Quelles mobilités en Loire-Atlantique ?

En 2016, une veille prospective sur le thème de la route de demain a permis d'explorer de nombreuses thématiques autour des mutations sociétales et technologiques en cours. Elle aborde et croise des réflexions en termes d'infrastructures, d'innovations technologiques sans oublier le champ de l'inclusion sociale. Puisque très prospectif, le sujet invite avant tout à poser des questions et à les partager.

ET SI... LA ROUTE DE DEMAIN...

L'être humain a toujours eu des rêves en matière de déplacement, aller plus vite, aller ailleurs sous la terre, sous la mer, dans les airs... À chaque époque, les avancées technologiques témoignent de ces aspirations et le rêve se poursuit. En témoignent les projets menés actuellement par des industriels de premier plan comme par des startups ou des acteurs du numérique fournisseurs de service et solutions de mobilités. Les expérimentations aériennes se multiplient entre taxis volants et services de livraison de colis par drones. D'autres développent des bateaux électriques destinés à transporter des passagers sur des voies fluviales urbaines tandis qu'ailleurs on pense tunnel sous-marin flottant pour faciliter des déplacements sur un territoire morcelé. Certains vont imaginer un réseau de tunnel pour délester la route et le rail d'une partie du transport de marchandises tandis que d'autres planchent sur des projets de transport de personnes à très grande vitesse via des tubes. Quel que soit l'avenir de ces projets, ils témoignent de la fertilité de l'imagination humaine pour inventer de nouvelles solutions de mobilités.

Alors, la route de demain, sera-t-elle sur terre, sur ou sous l'eau, ou encore dans les airs ?

L'ACCÉLÉRATION DES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES IMPACTENT L'INFRASTRUCTURE ET LES VÉHICULES

La question se pose de la relation ou de l'interaction entre le véhicule et l'infrastructure. L'infrastructure doit-elle évoluer et comment pour accueillir des véhicules autonomes ? Avant même d'aborder le sujet de la connectivité ou de la route dite « intelligente », cette question vient interroger l'état de l'infrastructure, la qualité des marquages au sol comme celle des revêtements des routes sans oublier les normes de signalisation. Ces sujets sont d'autant plus importants pour les équipementiers de la route qu'ils sont synonymes d'investissements potentiellement élevés, nécessitant une anticipation.

Les véhicules autonomes sont au cœur de l'actualité et les expérimentations se multiplient, qu'ils s'agissent de véhicules individuels, de transports de personnes en collectif ou d'acheminement de marchandises. Ils sont d'ailleurs au centre d'une compétition économique mondiale avec d'énormes enjeux financiers. Au-delà des tests en cours et des rapides évolutions technologiques, il convient de suivre attentivement les évolutions réglementaires. Le déploiement de véhicules autonomes est devenu une perspective crédible à moyen terme. Au-delà de l'évolution technologique, cela illustre aussi la transition numérique à l'œuvre dans les transports.

Demain, de quelle nature seront les véhicules empruntant nos routes ? La route en tant que support de mobilité devra-t-elle évoluer pour accueillir de façon sécurisée et réglementaire ces véhicules d'un nouveau genre ? Peut-on imaginer à l'horizon 2050 que tous les véhicules en circulation soient autonomes ?

LE NUMÉRIQUE ET LA TRANSFORMATION DES USAGES DE MOBILITÉS

Le smartphone est au cœur du bouleversement des usages et pratiques en matière de mobilité. Chacun a accès à une multitude de services avec toujours plus d'applications conçues pour répondre aux besoins des usagers, des services intégrés, faciles d'accès, immédiats. En échange de ces services, les utilisateurs consentent bien volontiers à livrer leurs données mobilité aux fournisseurs de services, une matière première essentielle qui fait la richesse et la puissance des acteurs du numérique qui investissent en force le domaine des mobilités. Celui qui connaît le

trafic en temps réel possède la carte et derrière la carte, se trouvent aussi bien les véhicules autonomes que de nouveaux services de mobilités proposés par des « pure players »¹.

La mutation des usages, c'est aussi une possible bascule d'un modèle où l'on possède un véhicule personnel à celui où l'on utilise un véhicule partagé. En attendant le déploiement d'une offre basée sur des véhicules autonomes, il est possible que les services de véhicules partagés contribuent à faire évoluer les usages.

Demain, va-t-on passer de la possession d'une voiture individuelle à l'usage d'un véhicule ? Pourrait-on basculer vers des véhicules autonomes et à quel horizon ? Demain, qui seront les opérateurs de mobilité ? Quelles seront les nouvelles coopérations entre acteurs publics et privés ?

PENSER UN TERRITOIRE INTELLIGENT ET DES MOBILITÉS POUR TOUS

En matière de déplacements, l'un des risques identifiés est celui de nouvelles fractures territoriales. Beaucoup se mobilisent autour de la « smart city », une ville intelligente rêvée synonyme de services de mobilités multimodaux connectés facilitant la disparition de la voiture individuelle. Que se passe-t-il alors au-delà du périphérique, cette fameuse frontière qui marque le passage entre l'urbain et le reste du territoire, souvent méconnu, trop souvent oublié ou négligé ? De fait, la mobilité dans les territoires à faible densité de population constitue un enjeu majeur, d'autant que la mobilité est une condition de l'inclusion sociale. Des collectivités locales comme d'autres acteurs économiques tentent des expérimentations pour soutenir de nouveaux usages, tels que l'auto partage ou le covoiturage, et inventer de nouveaux services répondant aux besoins des habitants. Force est de constater qu'à ce jour, en territoire rural peu dense, la voiture individuelle, quels que soient ses défauts, reste le mode de déplacement le plus rationnel dans un grand nombre de situations².

Cet enjeu de service public de la mobilité pour tous nécessite de penser la route comme un écosystème et non plus comme un objet isolé. Pour préparer demain, comment penser ce « smart territoire » et construire une gouvernance territoriale de la mobilité ?

¹ L'expression dont la stricte définition varie est souvent utilisée pour désigner les entreprises du numérique.

² « La mobilité des personnes non motorisées en Loire-Atlantique », Gildas Fouasson et Florence Gobeaut, janvier 2017, étude de la direction Prospective, publication interne Département de Loire-Atlantique.

POUR PRÉPARER DEMAIN, PENSER ET TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT

Face aux mutations majeures et bouleversements en cours, il est impossible de penser la route comme un objet isolé. Penser la route demain ne peut se faire qu'en associant les représentants de l'écosystème route de la façon la plus large possible, en associant constructeurs automobiles, fournisseurs de services de mobilités, opérateurs de la route, assureurs, collectivités locales, usagers, etc.

Gestionnaires d'infrastructures, confrontés à la gestion du quotidien, industriels lancés dans une course concurrentielle mondiale et acteurs du numérique extrêmement agiles et en possession des données et de la carte des déplacements en temps réel sont les acteurs de la mobilité : comment vont-ils s'articuler pour préparer la route de demain ?

Dans un écosystème en pleine mutation et afin d'avoir une vision globale des mobilités, les collectivités départementales ont à jouer la carte de la transversalité, aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Poursuivre les réflexions techniques en les croisant avec les thématiques du social, du développement local tout en s'intégrant dans des démarches en réseau s'avère indispensable. Demain, quelles seront les alliances à former pour garantir un service public en matière de mobilité ?

Le contexte de la démarche de veille menée en 2016

Les mobilités sont au cœur de la vie quotidienne et constituent un enjeu de politique publique majeur pour le Département de Loire-Atlantique dont la volonté est de rendre attractif son territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Afin d'anticiper la mutation des modes de déplacement et favoriser le partage de la voirie pour tous les usages, le Département s'est engagé dans la démarche « Inventons la route de demain ».

Pour le Département, les enjeux sont multiples : réinterroger la perception et les fonctions de la route ; favoriser le partage de la voirie entre les différents usages et les différents publics ; encourager les nouveaux usages partagés de la voiture ; réduire l'empreinte écologique des routes ; promouvoir l'éducation routière et l'appropriation des enjeux de la route durable ; favoriser les pratiques numériques et innovations technologiques.

La réflexion en cours s'articule autour de quatre grands chantiers thématiques : la sécurisation et le partage de la route ; l'éducation routière et le changement de comportement ; la préservation de l'environnement ; le développement économique.



Département de Loire-Atlantique
Direction Prospective
3, quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
Tel : 02 40 99 14 52
Contact : observatoire-departement@loire-atlantique.fr
Site internet : www.loire-atlantique.fr

Conception : Direction Prospective
Recherche et rédaction : Isabelle Thoumin-Leprince
Avril 2018